

France Titres
Guide des démarches sur internet
Permis de conduire

(version du 26/02/2025)

Sommaire

1 – Connexion

2 – Permis de conduire

- a - Nouvelle demande / choix du motif
- b - Suivi de demande / demande à compléter / demande rejetée
- c - Remplir la demande / pièces à fournir

3 – Contact

4 – Foire aux questions

1 – Connexion



Agence Nationale des Titres Sécurisés

FR

Votre compte

Je me connecte

Me connecter avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

Vous résidez en Nouvelle-Calédonie ?

M'identifier avec NC Connect

Je crée un compte

Me connecter avec un identifiant ANTS

Identifiant

[Identifiant oublié ?](#)

Mot de passe ☐ Afficher

[Mot de passe oublié ?](#)

Cliquez ou sélectionnez l'image : Ballons



Me connecter

Concernant les démarches pour les permis de conduire : il est possible de créer son compte ANTS.

2 – Permis de conduire

a - Nouvelle demande / choix du motif

Cliquer sur « **Permis de conduire** » pour commencer une nouvelle demande. Il est important de bien choisir le motif de la demande, sinon la demande sera rejetée.

Mes démarches en ligne Mes informations personnelles Mes messages Mes documents



Bienvenue Point NUMERIQUE

Dernière connexion le 10 décembre 2024

Commencer une nouvelle démarche en ligne

 Immatriculation

 Carte d'identité et/ou passeport

 **Permis de conduire**

En cas d'inscription au permis de conduire, pour une première demande ou pour une annulation : cocher la première case. En cas de perte, vol, renouvellement (fin de validité, suspension, annulation..), visite médicale, changement d'état civil, remplacement d'un ancien permis de conduire : choisir «*je demande la fabrication d'un titre* » puis choisir la case qui correspond.↓

 **PERMIS DE CONDUIRE**

Bienvenue, point numerique

Mon compte > Nouvelle demande : Motif de la demande

Faire une nouvelle demande

1
Motif de demande

2
Etat civil

3
Adresse et contact

4
Photo / Signature

5
Pièces justificatives

6
Récapitulatif

7
Confirmation

Motif de la demande

* : Champs obligatoires

☐ Je m'inscris pour pouvoir me présenter aux épreuves du permis de conduire ou dans le cadre d'une formation de conducteur ?

☐ Je demande la fabrication d'un titre de permis de conduire ?

☐ Je demande un permis de conduire international ?

☐ Je demande l'échange de mon permis de conduire étranger ou obtenu dans une COM (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Wallis et Futuna) ?

☐ Si ma profession relève de l'un de ces métiers (taxis, VTC, ambulanciers, ramassage scolaire ou de transport public de personnes), je demande la vérification de mon permis délivré par un pays de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen. ?

☐ Je souhaite signaler une erreur sur mon permis de conduire reçu il y a moins de 6 mois ou constatée sur mon dossier d'inscription ?

Continuer >>

Concernant

- une demande de permis international : choisir la troisième rubrique,
- un échange de permis de conduire : choisir la quatrième rubrique,
- signaler une erreur : choisir la dernière rubrique.

PERMIS DE CONDUIRE

Bienvenue, point numérique

Mon comote > Nouvelle demande : Motif de la demande

Faire une nouvelle demande

1 Motif de demande 2 État civil 3 Adresse et contact 4 Photo / Signature 5 Pièces justificatives 6 Récapitulatif 7 Confirmation

Motif de la demande

* : Champs obligatoires

☐ Je m'inscris pour pouvoir me présenter aux épreuves du permis de conduire ou dans le cadre d'une formation de conducteur ?

☐ Je demande la fabrication d'un titre de permis de conduire ?

☒ Je demande un permis de conduire international ?

☒ Je demande l'échange de mon permis de conduire étranger ou obtenu dans une COM (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Wallis et Futuna) ?

☒ Si ma profession relève de l'un de ces métiers (taxis, VTC, ambulanciers, ramassage scolaire ou de transport public de personnes), je demande la vérification de mon permis délivré par un pays de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen. ?

☐ Je souhaite signaler une erreur sur mon permis de conduire reçu il y a moins de 6 mois ou constatée sur mon dossier d'inscription ?

Continuer >>

b - Suivi de demande / demande à compléter / demande rejetée

Cliquer sur «*afficher vos démarches liées au permis de conduire*» ↓

Commencer une nouvelle démarche en ligne

Immatriculation Carte d'identité et/ou passeport Permis de conduire

Suivre l'avancée de vos demandes en cours

→ Afficher vos démarches liées à l'immatriculation

→ Afficher vos démarches de carte d'identité et/ou de passeport

→ Afficher vos démarches liées au permis de conduire

Vous verrez sur l'écran l'état d'avancement de votre demande ou de votre dossier.

Si votre démarche est en cours : elle sera indiquée « *en instruction* » ; vous ne pourrez pas la modifier sauf s'il est indiqué « *à compléter* ».

Si la demande est rejetée, cliquer « *sur prendre connaissance du motif du rejet* » ↓

	Número de demande 41120240116105421 [redacted]	Type de demande Permis de conduire	Titulaire [redacted]	Créée le 11/01/2024	À COMPLÉTER	Consulter
Cette demande nécessite une action de votre part. Veuillez la compléter.						
Compléter la demande						

	Número de demande 41120240318145113 [redacted]	Type de demande Permis de conduire	Titulaire [redacted]	Créée le 18/03/2024	REJETÉE	Consulter
Cette demande a été rejetée par le service de l'État chargé de son instruction. Nous vous invitons à prendre connaissance du motif de rejet.						
Prendre connaissance du motif de rejet						

	Número de demande 41120240321100307 [redacted]	Type de demande Permis de conduire	Titulaire [redacted]	Créée le 21/03/2024	VALIDÉE	Consulter
---	--	---------------------------------------	-------------------------	------------------------	---------	-----------

	Número de demande 41120240328155501 [redacted]	Type de demande Permis de conduire	Titulaire [redacted]	Créée le 28/03/2024	PHOTO OU SIGNATURE NON CONFORME	Consulter
--	--	---------------------------------------	-------------------------	------------------------	------------------------------------	-----------

c - Remplir la demande / pièce à fournir

Indiquer dans un premier temps vos coordonnées (nom, prénoms, date de naissance...) ↓

Faire une nouvelle demande

1

2

3

4

5

6

7

Motif de demande

État civil

Adresse et contact

Photo / Signature

Pièces justificatives

Récapitulatif

Confirmation

Entrez vos prénoms tels qu'ils figurent sur votre pièce d'identité. Les prénoms composés sont séparés par un tiret 'ex: Jean-Pierre'. Un état-civil incomplet risque de conduire au rejet de votre demande.

État civil de la personne concernée par la demande

** : Champs obligatoires

Nom de naissance *

(Nom figurant sur votre acte de naissance. S'il comporte un double tiret, remplacez ce double tiret par un espace)

Nom d'usage

(si nécessaire, ex : nom d'épouse. S'il comporte un double tiret, remplacez ce double tiret par un espace)

Sexe * ☒ Femme ☐ Homme

1^{er} prénom *

(Entrez vos prénoms dans l'ordre de l'état civil. Les prénoms composés sont séparés par un tiret 'ex: Jean-Pierre')

2^{ème} prénom

 Ajouter un prénom

Date de naissance * / / ?

(JJ/MM/AAAA)

Pays de naissance *

Département ou Collectivité d'outre-mer de naissance *

Ensuite indiquer votre adresse, adresse mail et numéro de téléphone ↓

Mon compte > Nouvelle demande : Adresse et contact

Faire une nouvelle demande

1
Motif de demande

2
État civil

3
Adresse et contact

4
Photo / Signature

5
Pièces justificatives

6
Récapitulatif

7
Confirmation

Adresse de la personne concernée par la demande

* : Champs obligatoires

Adresse *

Complément d'adresse
(Étage, escalier, appartement - Immeuble, bâtiment, résidence - Lieu-dit)

Coordonnées où l'on peut vous joindre

* : Champs obligatoires

Adresse mél. * ? Nombre de caractères : 0

Téléphone portable
(Recommandé) 00 00 00 00 00

☐ Je possède un numéro de téléphone portable étranger ou d'une collectivité d'outre-mer

Après avoir indiqué votre adresse, il est possible de la vérifier grâce à « **justif'adresse** » : cela remplace le justificatif de domicile. Si la vérification ne fonctionne pas, il faudra **scanner** le justificatif. ↓

Vérification simplifiée de votre adresse X

Je souhaite bénéficier du dispositif « Justif'Adresse » qui permet au Ministère de l'Intérieur de vérifier mon adresse de façon automatisée auprès d'un fournisseur de service de mon choix.

Si cette vérification aboutit, elle me dispensera de fournir un justificatif de domicile. Il est néanmoins possible que cette vérification n'aboutisse pas ; dans ce cas, je devrai fournir un justificatif de domicile.

Non

Oui

NB : pour tout renseignement sur la procédure rendez-vous sur : ants.gouv.fr/nos-missions/les-solutions-numeriques/justif-adresse

Il vous sera demandé par la suite une photo : si vous disposez d'une photo numérique indiquez le code. Sinon cochez la case « *je dispose d'une photo d'identité classique* », et dans ce cas il faudra **imprimer** le document à la fin de la demande et l'envoyer à l'adresse indiquée. ↓

Faire une nouvelle demande

1

Motif de demande

2

État civil

3

Adresse et contact

4

Photo / Signature

5

Pièces justificatives

6

Récapitulatif

7

Confirmation

Photo et signature

Merci de sélectionner l'une des options ci-dessous

☒ Je dispose d'une photo et d'une signature numérique – (Plus rapide et sûr)

Saisissez votre code photo signature numérique ci-dessous :

1234 5678 9012 3456 7890 12



A noter :
Votre photo est de meilleure qualité et est transmise automatiquement à l'administration.
Une fois votre démarche en ligne terminée, **vous n'avez plus rien à faire.**

À savoir : Pour trouver un service photo et signature numérique proche de chez vous, [cliquez ici](#)

Important :
Pour certaines cabines photos, l'envoi du code au système central peut prendre plusieurs heures.
Il est recommandé de patienter 24 à 48 heures pour utiliser le code.

☐ Je dispose d'une photo d'identité classique

Vous ne disposez pas encore de photo d'identité ? [Localisez un photographe, une cabine agréée « photo et signature numérique »](#)

Enregistrer

<< Étape précédente

Étape suivante >>

Pièces justificatives :

Chaque pièce à fournir est indiquée selon les demandes :

Justificatif de domicile

Veuillez vous assurer que votre justificatif de domicile est daté de moins de six mois.
Pour connaître la liste des justificatifs de domicile acceptés, cliquez [ici](#).

Attention ! Si le justificatif de domicile n'est pas à votre nom, veuillez ajouter via la liste déroulante de pièces complémentaires ci-dessous :

- attestation d'hébergement,
- pièce d'identité de l'hébergeant.

Joindre un fichier

Pièce d'identité (0 page / 2 pages maximum) ?

Deux choix s'offrent à vous afin de justifier de l'identité du demandeur. Veuillez sélectionner l'un ou l'autre à votre convenance :

☒ J'ajoute une image de la ou des pièces d'identité

☐ J'ajoute un justificatif d'identité France Identité

Image de la ou des pièces d'identité (pièces d'identité, passeport, titre de séjour)

Joindre un fichier

Vous pouvez également ajouter jusqu'à 7 pièces justificatives que vous jugez nécessaires

Type de pièce justificative à ajouter

JPG, PNG, BMP, TIFF, PDF (11Mo maximum)

Sélectionner...

A savoir :

- une pièce d'identité en cours de validité,
- le permis de conduire si vous êtes en votre possession
- et un justificatif de domicile.

Il peut vous être demandé selon votre situation :

- un timbre fiscal à 25,00 € en cas de perte ou de vol
- un avis médical (en cas de renouvellement poids lourd, suspension, annulation...)
- un justificatif de changement d'état civil si c'est le motif de la demande
- une attestation de droit à conduire et une traduction du permis de conduire concernant les échanges de permis

Vous pouvez ensuite passer à l'étape suivante : vérifier le récapitulatif de la demande et la valider.

Pensez à bien conserver le justificatif de dépôt de demande qui vous est proposé à la fin.

3 – Contact

En cas de difficultés vous pouvez contacter l'ANTS :

- Par téléphone au numéro : 34 00 (numéro non surtaxé)
- Par e-mail : ants-pc-usager@interieur.gouv.fr

4 – Foire aux questions :

1) Je possède déjà un numéro NEPH dois-je tout de même m'inscrire sur le site ANTS ?

La demande d'inscription sur notre site ANTS est uniquement nécessaire lorsque vous souhaitez vous inscrire à une nouvelle catégorie.

2) Quelles pièces justificatives doit-on disposer pour sa demande de permis de conduire ?

- une pièce d'identité en cours de validité,
- le permis de conduire si vous êtes en votre possession,
- et un justificatif de domicile.

3) J'ai perdu mon permis, que faire ?

Dans le cadre d'une demande pour **perte**, un timbre fiscal de 25 € vous sera demandé. Une attestation de droit à conduire vous sera délivrée une fois que votre dossier aura été étudié par le service instructeur.

4) Mon permis est détérioré, puis-je en obtenir un nouveau ?

Oui, si votre permis n'est plus lisible, vous devez demander un duplicata en ligne.

5) J'ai changé d'adresse, dois-je faire une demande de modification ?

Non , votre permis n'a pas besoin d'être mis à jour.

6) Quelle est la durée de validité du permis de conduire ?

- 15 ans pour les permis A et B.
- 5 ans pour les permis poids lourds.

7) Comment fonctionne le permis probatoire ?

Les nouveaux conducteurs disposent d'un permis probatoire avec un capital de six points. S'ils ne commettent aucune infraction ils récupèrent progressivement 12 points.

- formation conduite accompagnée : la récupération des 12 points prend 2 ans.
- formation classique : la récupération des 12 points prend 3 ans.

8) Perte de points, comment les récupérer ?

- Suivre une formation de sensibilisation permet de récupérer des points sur son permis de conduire.

9) Que faire en cas d'erreur sur mon permis de conduire ?

La demande de correction d'un permis de conduire se fait en ligne. Ce service, accessible dans tous les départements, permet de faire une demande de correction du permis de conduire.

Tous les éléments de la demande sont transmis de manière dématérialisée. Pour pouvoir accéder à ce service en ligne, il faut posséder un compte ANTS.

- À l'étape 1 : sélection du motif, il faut choisir "**Je souhaite signaler une erreur sur mon permis de conduire reçu il y a moins de 6 mois.**".
- Il faut ensuite saisir le n° de permis concerné et indiquer l'erreur constatée.

Cette téléprocédure est accessible uniquement depuis le compte usager.